

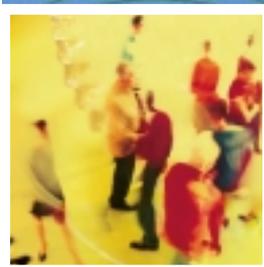


Bureau
international
du Travail

LA PROTECTION SOCIALE: ÇA COMPTE !

3

MARS 2004



PRÉVENIR
ET PROTÉGER

OFFRIR DE NOUVELLES
POSSIBILITÉS

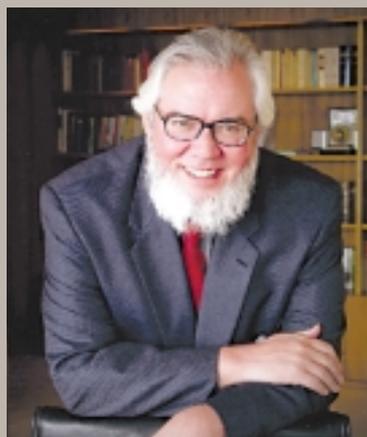
OUVRIR ET FACILITER
L'ACCÈS AUX BIENS
ET SERVICES
ESSENTIELS

Publications de l'OIT

Le Bureau des publications du BIT produit et fait paraître toutes sortes de documents: analyses des grandes tendances économiques et sociales; position de l'OIT sur les questions intéressants le monde du travail ; ouvrages de référence ; guides techniques ; monographies et résultats de recherches ; recueils de directives pratiques élaborés par des experts pour promouvoir la sécurité et la santé au travail ; ouvrages de formation ; manuels d'éducation ouvrière, etc. Il fait aussi paraître, en français, anglais et espagnol, la *Revue internationale du Travail*, qui fait le point des questions d'actualité et présente les résultats de la recherche sur le monde du travail et sur les problèmes sociaux et économiques.

Catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse suivante : Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courrier électronique pubvente@ilo.org

ISBN 92-2-215681-1



Le travail est de plus en plus incertain. Le travail peut être irrégulier ou temporaire et les revenus peuvent varier. Le travail peut être lui-même une source de risque physique ou générer une vulnérabilité face aux maladies. Il existe d'autres causes à l'insécurité liée au travail ou simplement à la vie. La sécurité socio-économique est un besoin puissant, et il peut être atteint à travers une grande variété de moyens tel que les systèmes d'assurance sociale, l'investissement dans la santé et sécurité sur le lieu de travail; et à travers les institutions et les politiques du marché du travail qui protègent les travailleurs contre les fluctuations de l'emploi et du travail. La protection sociale et les filets de sécurité constituent un mode de stabilisation automatique plus que nécessaire dans l'économie mondiale

Juan Somavia

<http://www.ilo.org/public/french/protection/>

Sécuriser le travail et lutter contre la pauvreté: la contribution de la protection sociale.



Editorial

INTRODUCTION

Il est clair aujourd'hui que pour jouer un rôle important dans le processus de développement des Etats membres de l'OIT va devoir résoudre d'une part la meilleure approche possible d'une politique qui d'axée sur l'emploi, complétée par les autres dimensions de l'agenda de Travail décent: droits au travail, dialogue social et protection sociale ; et d'autre part, une approche efficace pour contribuer à d'autres agendas globales et régionales, telles que les Objectifs de développement du Millénaire (ODM).

Dans ce contexte, les politiques et stratégies de protection sociale doivent être considérées comme un facteur productif et comme un investissement durant tous les cycles de la vie. Investir dans la protection sociale pour soutenir les politiques et stratégies les politiques axées sur l'emploi aura un effet positif direct et indirect, avec des retombées à court, moyen et long terme en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté et le développement. Inversement, ne pas investir dans la protection sociale a des impacts sociaux et économiques si dommageables, que les pays pauvres se doivent de considérer ce domaine d'action comme une composante fondamentale de leurs plans de lutte contre la pauvreté et de développement.

LES POLITIQUES DE PROTECTION SOCIALE

EN TANT QU'INVESTISSEMENT ET FACTEUR DE PRODUCTION

Le travail non protégé condamne des millions et des millions d'hommes et de femmes à vivre et travailler dans des conditions précaires et perpétue le cercle vicieux des bas salaires, de la faible productivité, de la pauvreté et du sous-développement. La non-protection de la vie et du travail est une atteinte aux droits fondamentaux de l'homme et fait obstacle au développement économique et à la paix sociale. Pour l'OIT, protéger la vie et le travail, c'est faire en sorte que les personnes, les familles, les communautés bénéficient d'une sécurité face aux vulnérabilités et aux risques qui les menacent. Une protection efficace des conditions de vie et de travail de tous les hommes et de toutes les femmes est un atout concret, essentiel à la lutte contre la pauvreté et le sous-développement. C'est la raison pour laquelle la protection sociale, loin de représenter une option, est un élément constitutif indispensable à toute stratégie de développement.

La protection sociale en tant que droit de l'homme

Les instruments internationaux fondamentaux relatifs aux droits de l'homme ont reconnu la nécessité d'une protection sociale. L'article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, en particulier, stipule que «Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale». L'article 9 du

- 5 Le programme sur le VIH/SIDA et le monde du travail
- 7 Programme focal sur la sécurité et la santé dans le travail et l'environnement
- 8 Conditions de Travail et de l'emploi
- 11 Politiques et développement de la sécurité sociale
- 12 Le service de financement, actuariat et statistiques
- 14 Centre International de Formation
- 16 Conférence sur la sécurité sociale et l'assistance sociale

Pacte international de 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels se réfère lui aussi au «droit de toute personne à la sécurité sociale, y compris les assurances sociales».

La problématique de la protection sociale a également occupé le devant de la scène dans plusieurs instances internationales. Elle a constitué le thème central du Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague en 1995, au cours duquel les gouvernements se sont engagés à «élaborer et mettre en œuvre des politiques permettant de faire en sorte que toute personne bénéficie d'une protection économique et sociale adéquate pendant ses périodes de chômage, de maladie, de maternité, d'éducation des enfants, de veuvage, d'invalidité et de vieillesse».

La 24^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie à Genève en juin 2000 pour l'examen quinquennal des suites données au Sommet, a souligné l'importance de la création et de l'amélioration des systèmes de protection sociale et des mesures permettant de faire connaître les meilleures pratiques dans ce domaine. La question de la protection sociale a par ailleurs été examinée en détail au Sommet sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, en mars 2002. De plus, le récent Sommet sur le développement durable tenu à Johannesburg a souligné la nécessité de «renforcer la dimension sociale du développement durable en mettant l'accent sur le suivi des résultats du Sommet mondial pour le développement social et sur l'examen quinquennal de ce suivi, et en apportant un soutien aux systèmes de protection sociale».

La protection sociale dans le mandat de l'OIT

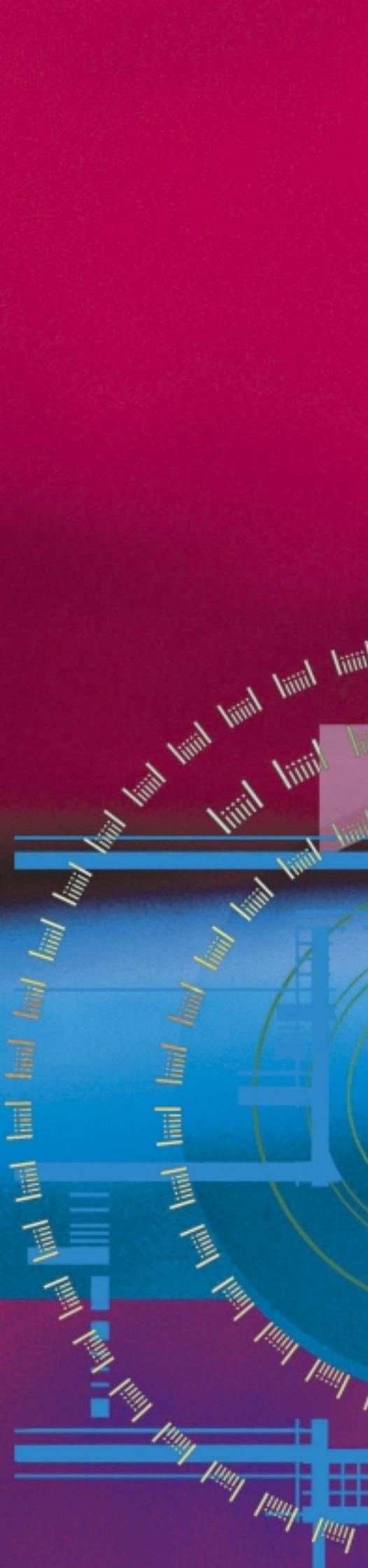
Dès sa création, l'OIT s'est fixée comme objectif premier de mettre au point des politiques et programmes internationaux permettant d'améliorer les conditions de travail et de vie dans le monde entier. Dans un tel contexte, la protection sociale a constitué pour l'Organisation une question fondamentale. Le fait que plus de la moitié des normes internationales du travail de l'OIT portent sur des questions de protection sociale montre bien le rôle important que l'Organisation a joué dans le développement de la protection sociale en tant qu'élément essentiel à la protection de l'emploi.

Par protection sociale, l'OIT entend l'ensemble de mesures publiques que la société met en œuvre à l'intention de ses membres afin de les protéger contre toute épreuve économique et sociale susceptible d'être provoquée par l'absence de revenu du travail ou une forte diminution de ce revenu, dans une série d'éventualités (maladie, maternité, accident du travail, chômage, invalidité, vieillesse, décès du soutien de famille); la fourniture de soins médicaux; l'aide aux familles avec enfants. Cette conception de la protection sociale est également reflétée dans diverses normes de l'OIT.

La protection sociale en trois dimensions et trois phases

Pour que la protection sociale puisse atteindre son objectif de protection de l'emploi d'une façon à la fois efficace et évolutive, c'est-à-dire pour qu'elle soit bénéfique à l'emploi actuel et à l'emploi futur, mais aussi pour qu'elle prenne en compte les séquelles des conditions d'emploi inadaptées, son approche doit revêtir plusieurs dimensions et s'appliquer en plusieurs phases. Ces dimensions sont l'accès aux biens et services essentiels, la protection contre les différents risques et la prévention de ces risques, la promotion des potentiels et ressources afin de briser les cercles vicieux existants et de renverser les tendances négatives les plus répandues. Les trois phases sont celles qui correspondent aux périodes suivantes: avant, pendant et après les années de vie active.

Première dimension: L'accès aux biens et services essentiels. Il s'agit d'un objectif traditionnel de la protection sociale. Outre le fait qu'il est en lui-même important pour cette protection, cet objectif est une condition préalable indispensable pour atteindre les autres objectifs sociaux. Il est manifestement peu efficace de mettre sur pied un régime de protection sociale lorsque la majorité de la population n'a pas accès aux biens et services essentiels. On ne peut améliorer la justice sociale que si toutes les couches de la société bénéficient d'une sécurité sociale et économique de base leur permettant d'avoir une vie et des conditions de travail décentes. Il leur faut pour cela une sécurité du revenu, la garantie de pouvoir s'exprimer par la voix de leurs représentants, la légalisation de toutes les formes de travail, y compris le travail bénévole et les activités dans les domaines de la garde et des soins. Cette dimension exige une coordination efficace et une étroite collaboration entre les actions entreprises dans le cadre de l'Agenda du BIT pour le travail décent, les institutions de sécurité sociale, les travailleurs, les employeurs et les communautés, ainsi qu'un certain nombre d'or-



ganisations qui jouent un rôle moteur dans le domaine de l'accès aux biens et services essentiels, telles que l'OMS, la FAO, UN-HABITAT, l'UNESCO, l'AISS et les institutions de Bretton Woods.

Deuxième dimension: la prévention et la protection. Une approche proactive à la sécurité peut être systématiquement appliquée à la série de facteurs susceptibles de limiter le bien-être des individus, de leur famille, des communautés et des pays. L'analyse et la gestion des risques, ainsi que les mesures de prévention, peuvent également être intégrées dans les stratégies macro-économiques. Dans les pays en développement, les pauvres sont parmi les plus vulnérables aux ralentissements de l'activité économique. Dans la plupart de ces pays, le revenu d'une grande partie de la population dépend des prix des biens et produits agricoles, lesquels sont déterminés par les marchés internationaux. Une chute de ces prix peut jeter un fort pourcentage de la population dans la pauvreté. De même, des erreurs dans la mise en œuvre des politiques macro-économiques ou une crise politique risquent-elles de jeter une proportion significative de la population dans la pauvreté si des mesures de protection ne sont pas prises. Par exemple, moins d'un an après la crise qu'a traversée l'Argentine, 40 % de ses habitants sont devenus de «nouveaux pauvres» à cause d'une couverture insuffisante.

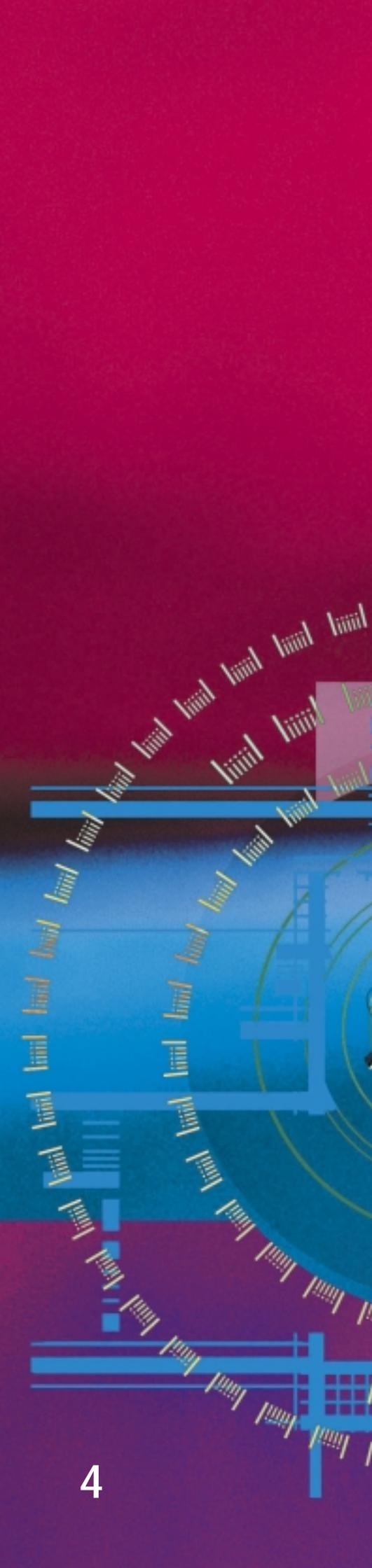
Troisième dimension: la promotion des potentiels et des ressources. Une conception plus large de la protection sociale comprend également une dimension de renforcement des ressources et potentiels individuels et sociaux. Cette approche ne devrait pas seulement avoir pour objectif l'atténuation des risques et la protection contre l'adversité: elle devrait aussi encourager les initiatives individuelles et collectives qui visent à faire acquérir une plus grande autonomie et améliorer la capacité de ces initiatives à contribuer positivement à la vie en société. Plus les gens sont en mesure de profiter de leur potentiel et de tirer parti de leurs ressources, moins il y a de chances qu'ils aient besoin d'une assistance pour avoir accès aux biens et services essentiels, et qu'ils soient vulnérables aux risques.

La troisième dimension de la protection sociale peut être illustrée par les exemples suivants. Pour renforcer le potentiel de tous les hommes et de toutes les femmes et leur offrir de nouvelles possibilités et ressources, il est essentiel de faire en sorte qu'aucun membre de la société ne soit victime d'une forme quelconque de discrimination. Les obstacles mis à l'accès aux structures et institutions sociales basés sur le sexe, la race, l'appartenance ethnique, l'origine, la religion, la santé, l'invalidité, etc. sont insurmontables et empêchent la promotion du potentiel de tous. Par exemple, les jeunes filles et les femmes sont victimes d'inégalités considérables qui les empêchent d'accéder à de nombreuses institutions sociales. Le refus de leur fournir une éducation les expose indubitablement à des risques plus élevés et les empêche d'exploiter pleinement leur potentiel dans la vie sociale. La protection sociale a donc un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de mesures permettant d'éliminer toutes les formes de discrimination et de garantir une égalité de traitement et de chances à l'ensemble des membres de la société.

Première phase. Les cycles de vie pendant les années au cours desquelles les intéressés ne sont pas encore en âge de travailler.

Il existe une importante relation entre les conditions personnelles, sociales et économiques défavorables dans lesquelles les gens vivent lorsqu'ils sont encore enfants et leurs chances d'obtenir plus tard un travail et une vie décentes. Le manque de protection sociale durant les premières phases de la vie accroît le risque de chômage et de sous-emploi ultérieurs, et incite bon nombre de gens à se lancer dans des activités dommageables pour eux-mêmes, pour les autres et pour la société tout entière, telles que la délinquance et les actes de violence.

Si les pays en développement et les pays moins développés veulent prendre leur avenir en main, ils doivent avant tout, jeter les fondations du changement nécessaire en investissement dans un potentiel, des chances et des opportunités individuelles et collectivement durables. Pendant cette première phase de la vie, la protection sociale joue un rôle majeur: elle permet de faire en sorte qu'il y ait suffisamment de volonté politique et de ressources, et que la planification stratégique soit suffisamment efficace pour que l'on puisse développer les potentiels individuels et collectifs dont les gens ont besoin afin d'acquérir les instruments et les capacités qui leur permettront de mener une vie décente.



Les exemples de mesures sociales applicables pendant cette première phase de la vie comprennent la sécurité du revenu familial, la protection de la maternité, la santé, la garde des enfants, l'éducation, l'élimination du travail des enfants, la prévention du VIH/SIDA, la formation professionnelle des jeunes, les méthodes permettant de concilier travail et vie familiale, etc.

Deuxième phase. Les cycles de vie pendant les années au cours desquelles les intéressés sont en âge de travailler

Dans cette phase du cycle de vie, l'objectif prioritaire de la protection sociale consiste à maintenir et renforcer le potentiel individuel et collectif durable, à promouvoir les chances et les opportunités, et, lorsque cela s'avère possible, à permettre aux handicapés de mener une vie active. Des conditions de travail médiocres ou dangereuses, que ce soit dans l'économie formelle ou informelle, dans les zones urbaines ou les zones rurales, diminueront inévitablement la productivité et accroîtront les coûts et la vulnérabilité.

Si les pays en développement et les pays moins développés veulent réussir dans une société mondialisée où la concurrence devient de plus en plus âpre, il faut impérativement qu'ils protègent tous leurs travailleurs, que ceux-ci soient dans l'économie formelle ou l'économie informelle, dans le secteur urbain ou dans le secteur rural, dans les micro-entreprises, des PME ou des grandes entreprises. La protection des travailleurs, avec une stratégie acceptée par le plus grand nombre, réaliste et dynamique, est une condition préalable pour sortir de la pauvreté, faute de quoi la non-protection et les conditions de travail inadéquates, ne feront que perpétuer la pauvreté chronique et le sous-développement.

Les mesures spécifiques à adopter dans le cadre de cette stratégie dynamique sont entre autres des dispositifs de promotion d'un travail sûr et sain, des conditions de travail décentes, des migrations de main-d'œuvre bien organisées, l'élimination de la discrimination et du trafic de main-d'œuvre, l'intégration et l'inclusion de la main-d'œuvre, la sécurité du revenu, la prévention du VIH/SIDA, etc.

Troisième phase. Les cycles de vie après les années de travail

Dans cette phase de la vie, l'objectif prioritaire de la protection sociale consiste à contribuer à la sécurité du revenu ainsi qu'à un vieillissement dans l'activité, par le maintien de l'autonomie, la continuité et l'accroissement de la participation sociale aux activités de la collectivité, la prévention de l'invalidité. Il s'agit de garantir l'accès aux biens et services essentiels, et notamment aux produits alimentaires, au logement, à la santé et aux soins, qui deviennent cruciaux lorsque l'on vieillit, particulièrement pour les femmes, qui vivent plus longtemps que les hommes. Dans le même temps, il faut aussi minimiser l'important impact que le décès a souvent sur les survivants et les personnes à charge en faisant en sorte que le risque de mourir à quelque âge que ce soit soit couvert par la protection sociale.

La pandémie du VIH/SIDA a jeté une lumière crue sur cette situation dans de nombreux pays du monde en développement, où un pourcentage très préoccupant de ménages est aujourd'hui dirigé par des grands-parents qui élèvent leurs petits-enfants en l'absence des parents, victimes de l'épidémie. Lorsque l'on en arrive à de telles situations, les mesures axées sur la sécurité du revenu, la santé, l'invalidité, les soins, la prévention de la violence et de la maltraitance, l'impact du VIH/SIDA sur les personnes âgées, etc. jouent un rôle primordial.

Il faut absolument reconnaître que les conditions de vie dans cette troisième phase dépendront très fortement, et souvent même exclusivement, de celles que les gens auront connues dans leur enfance et pendant les années au cours desquelles ils étaient en âge de travailler. Il importe également de souligner la distinction à faire entre les politiques, stratégies et actions axées sur les populations déjà âgées et celles destinées aux personnes qui vont le devenir. Les futures générations africaines devraient récolter le fruit des investissements – actuels – dans l'aide à l'enfance et la protection des travailleurs, alors que les générations déjà âgées devraient bénéficier de politiques, stratégies et mesures ciblées, systématiques et clairement définies.

Le SIDA, conséquence de la pauvreté et obstacle au développement

La Banque mondiale a calculé qu'en Afrique le revenu par habitant aurait augmenté de 1,1 pour cent par an sans le VIH/SIDA – soit près de trois fois le taux de croissance de 0,4 par an enregistré en 1990-1997 [*Economic analysis of HIV/AIDS*, R. Bonnel, Banque mondiale, 2000].

Aujourd'hui, les pays les plus pauvres et les moins développés figurent parmi les plus touchés par le SIDA. Y aura-t-il encore suffisamment de survivants pour planifier, gérer et mettre en œuvre le développement?

Le VIH/SIDA est à présent plus menaçant qu'il ne l'a jamais été – loin de se stabiliser comme d'aucuns l'avaient envisagé, le nombre des infections continue de croître. Les effets secondaires, et plus particulièrement l'impact à long terme, deviennent de plus en plus manifestes. Ils sont dus à deux facteurs critiques: d'abord et avant tout le fait que le SIDA frappe des adultes dans la pleine force de l'âge, au moment même où ils sont le plus productifs, et touche par conséquent la couche de la population dont nous dépendons tous le plus. C'est pour cette raison que le BIT s'est impliqué dans cette problématique, parce que les travailleurs, les employeurs et les fonctionnaires gouvernementaux qui sont nos mandants sont ceux qui sont les plus exposés et les plus touchés. Le second facteur est la «féminisation» de la pandémie. Les femmes représentent en effet une proportion croissante des personnes atteintes par le VIH et ce sont elles qui supportent le plus la charge des soins aux personnes atteintes. Les rôles productif, reproductif et communautaire des femmes, essentiels au développement, sont menacés.

Durant de nombreuses années, le VIH/SIDA a été considéré comme un problème médical et de santé, mais l'appréhension des dommages qu'il implique en matière de développement a peu à peu évolué. La pandémie de VIH accroît l'insécurité et les inégalités socio-économiques dans de nombreux pays et elle se répand plus rapidement à cause de la pauvreté: les effets en sont donc réciproques, et multiples.

La pauvreté est un facteur de transmission du VIH et exacerbe l'impact du SIDA

Le manque d'accès à l'éducation et aux services de santé réduit d'autant la probabilité que les pauvres reçoivent les informations nécessaires sur le VIH et évitent l'infection. Il arrive fréquemment que même lorsqu'ils sont au courant des risques, ils n'aient pas la capacité de se protéger; les femmes constituent la majeure partie de la population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté et elles sont infectées par le VIH à un rythme plus élevé que ne le sont les hommes.

La mauvaise qualité du régime alimentaire et du logement accroît les risques d'infection par le VIH et rend les personnes infectées plus vulnérables aux infections opportunistes. «Il existe une forte corrélation entre la prévalence du SIDA et la baisse de la consommation de calories, celle de la consommation de protéines, la répartition inégale des revenus et d'autres variables... (et cette prévalence) est associée au risque de contracter une maladie infectieuse, quelle que soit sa forme de transmission» [*Aids and poverty in Africa*], E. Stillwagon, *The Nation*, 2001].

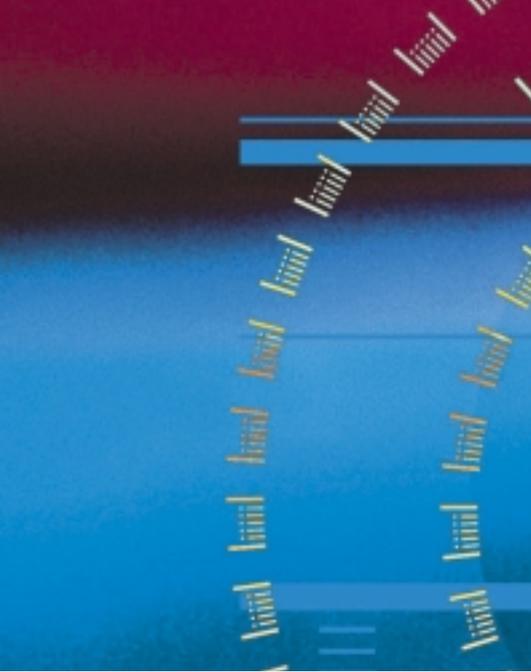
Le chemin le plus visible qui mène de la pauvreté à la mort, dans le cas du SIDA, est le fait que moins de 400 000 des 40 millions de personnes aujourd'hui porteuses du VIH ont accès aux médicaments qui pourraient les épargner.

Le VIH/SIDA a pour effet d'accentuer la pauvreté, de ralentir la croissance économique et de réduire à néant bon nombre de résultats positifs obtenus en matière de développement

L'impact économique du SIDA est manifeste à tous les niveaux de la société, aussi bien au niveau individuel et des ménages qu'à celui des entreprises et de l'économie nationale. Dans tous les cas, les personnes touchées – physiques ou morales – sont confrontées aux coûts croissants qu'implique cette pandémie au moment même où l'impact de celle-ci sur le travail, la productivité, les bénéfices, la fiscalité et les investissements réduit leurs revenus.

Au niveau des familles et des communautés, les revenus baissent et la pauvreté s'accroît du fait des pertes d'emplois dues à la maladie, aux décès et à la discrimination; l'épargne et les actifs productifs sont utilisés pour payer les soins et l'éducation. De plus en plus d'enfants sont contraints d'abandonner leur scolarité, de travailler, voire de se prendre en charge eux-mêmes. Une récente enquête réalisée au Kenya a montré que 500 foyers avaient pour chef de famille un enfant de 6 ans. Des études menées en Ouganda révèlent que les chances qu'un orphelin soit scolarisé sont réduites de moitié et que ceux qui vont à l'école y passent désormais moins de temps qu'auparavant [*Working with HIV/AIDS Orphans in Uganda 1990-1995*, Joe Muwonge, Social Protection Discussion Paper n° 0210, World Vision, 2002].

Les activités informelles – de l'exploitation agricole de subsistance aux échanges commerciaux urbains – sont même encore plus menacées que les autres car elles reposent essentiellement sur les ressources humaines. L'absence de filet de sécurité sociale tels que l'assurance maladie ou la sécurité sociale ne fait qu'ajouter encore à ces impacts.



La modélisation des conséquences économiques et sociales du VIH/SIDA

Le lieu de travail est probablement le dernier front sur lequel on peut encore lutter contre la pandémie, et le BIT est devenu l'institution qui, dans le système des Nations Unies, joue le rôle moteur dans la promotion et le développement des initiatives prises en la matière. Parmi ses différentes activités (adoption de normes, conseil et transfert de capacités), le BIT compte aussi l'élaboration d'un modèle permettant d'évaluer les conséquences sociales et économiques de la pandémie de VIH en Russie et dans les états qui disposent de régimes de protection sociale similaires.

Ce modèle peut être utilisé pour faire des projections dans les domaines suivants:

- Nombre de personnes infectées par le VIH;
- Dépenses en soins et traitements;
- Calcul des coûts des prestations d'invalidité de courte durée;
- Impact sur la stabilité financière des fonds de pension.

A ce jour, les résultats obtenus sont entre autres les suivants (projections jusqu'en 2050):

- Diminution prévue du PIB: moins 2 à 5%;
- Diminution prévue de la population: du même ordre que ci-dessus;
- Dépenses de santé (0,5% du PIB) atteignant un premier point culminant dans les années 2010-2015, à cause du passage d'un grand nombre de personnes de la phase VIH à la phase SIDA;
- Coût supplémentaire des prestations d'invalidité de courte durée: 5 à 7%;
- Diminution prévue des recettes des fonds de pension: de 2 à 6%; le taux de remplacement que l'on pourra alors se permettre pourrait alors baisser jusqu'à 2%.

En Afrique occidentale, on a signalé de nombreux cas de réduction des activités agricoles de rente ou de la production de denrées alimentaires, par exemple en ce qui concerne les cultures maraîchères dans les provinces de Sanguié et Boukiemde au Burkina Faso, et les plantations de coton, café et cacao dans certaines parties de la Côte d'Ivoire. Une étude réalisée en Namibie par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a conclu que l'impact sur le cheptel a été considérable. Ce sont les femmes qui ont le plus souffert de cette situation, car les foyers dans lesquels le chef de famille est une femme ou un enfant perdent généralement leur bétail, ce qui met en péril la sécurité alimentaire des survivants dans la famille [*HIV/AIDS in Namibia: The impact on the livestock sector*, FAO, 2000].

Le rôle économique des familles et des communautés aussi bien en tant que consommateurs qu'en tant que producteurs ne doit pas être sous-estimé: la perte des revenus et de l'épargne implique que les gens ont moins à dépenser, ce qui fait baisser la demande pour un large éventail d'articles; la population a également moins à réinvestir. Chez les ménages touchés par le SIDA dans les zones urbaines de Côte d'Ivoire, les dépenses de scolarité ont été réduites de moitié; la consommation alimentaire par habitant a baissé de 41% et les dépenses de santé ont plus que quadruplé [*Report on the Global HIV/AIDS Epidemic*, ONUSIDA, 2000].

Au niveau des entreprises, qu'il s'agisse des grandes entreprises ou des PME, la production et la rentabilité sont menacées, ce qui signifie que des emplois sont perdus au lieu d'être créés et que le volume des richesses générées dans le cadre de l'économie nationale diminue. Les investissements - intérieurs et étrangers - sont très affectés.

Au Kenya, une exploitation sucrière a fait état d'une augmentation de l'absentéisme (8 000 journées de travail perdues pour cause de maladie entre 1995 et 1997), d'une baisse de moitié de la productivité (50% de diminution du ratio entre le volume de sucre obtenu et le volume de cannes traité) entre 1994 et 1997, et de coûts plus élevés pour les heures supplémentaires des ouvriers contraints de travailler plus longtemps pour pallier l'absence de leurs collègues malades. [How does HIV/AIDS affect African businesses? USAID, <http://www.dec.org/pdf/PNACN454.pdf>].

La perte d'un nombre très élevé de travailleurs qualifiés - depuis les enseignants jusqu'aux médecins en passant par les exploitants agricoles et les mécaniciens - a de graves effets sur la capacité des pays concernés à rester économiquement actif et à fournir les services essentiels. Plus préoccupant encore est l'impact de la pandémie sur la main-d'œuvre de demain. D'un côté, les enfants doivent abandonner leur scolarité pour aider les proches à prodiguer les soins ou à maintenir le revenu familial; de l'autre, les services d'éducation et de formation sont mis à mal. Or il n'y a que peu d'indices laissant à penser qu'il existe une quelconque planification visant à adapter les stratégies de développement à long terme aux réalités du VIH/SIDA et à remplacer les pertes en capital humain. Dans les principaux ministères des pays concernés (essentiellement en Afrique) - santé, agriculture, développement et formation, travail, éducation - la moitié ou plus des postes sont vacants. On constate, en se référant souvent, d'ailleurs, à cette triste réalité, qu'en Zambie les enseignants meurent à un rythme plus rapide que celui auquel ils sont formés. Cette information est malheureusement exacte, mais que vont devenir, de surcroît, ceux-là même qui forment les enseignants, qui planifient la formation, qui gèrent le système éducatif? Il faut s'attendre à ce que la moitié des cadres du Malawi soient décédés d'ici à 2005.

Nous devons également nous rappeler que les qualifications indispensables pour permettre aux ménages de survivre et à l'économie de croître se transmettent de façon informelle, au niveau local, voire au sein de la famille - et dans ce cas que se passe-t-il lorsque les deux parents meurent? Qu'arrivera-t-il à la prochaine génération lorsque mourront ceux qui non seulement génèrent les richesses mais aussi préparent leurs descendants à faire mieux qu'eux? Selon une étude publiée en juillet 2003 par la Banque mondiale et l'Université de Heidelberg, cette interruption dans la transmission du savoir-faire, cette perte de capital humain, est l'impact le plus préjudiciable de tous ceux que le SIDA va avoir sur le développement. Les auteurs de l'étude emploient une terminologie hors du commun, par exemple l'expression «primitivisme», pour décrire un scénario dans lequel les enfants des ingénieurs pratiqueront une agriculture de subsistance, et dans lequel la plupart des pays les plus durement touchés par le SIDA s'effondreront économiquement.

Le SIDA nous aide à comprendre quels sont les facteurs de développement les plus importants - la santé, l'éducation et la transmission des compétences, l'emploi, l'égalité entre les sexes, les droits de l'homme et l'absence de toute discrimination. Mais qui sait si la situation créée par cette pandémie ne va pas se transformer, en fin de compte, en une source efficace de motivation et de volonté politique, permettant ainsi d'atteindre ces objectifs?

SafeWork

<http://www.ilo.org/public/french/protection/safework/index.htm>

PROTECTION DES TRAVAILLEURS
Programme focal sur la sécurité
et la santé dans le travail
et l'environnement

**La santé et la sécurité
au travail, véritables
pierres angulaires de la
responsabilité sociale
des entreprises**

La sécurité au travail pour tous

Une conférence récemment tenue à Düsseldorf, en Allemagne, a montré que la sécurité et la santé au travail peuvent apporter une importante contribution au Pacte mondial des Nations Unies lancé en 2000 par le Secrétaire général Kofi Anan «Global Compact». La Conférence s'est déclarée convaincue que le domaine de la sécurité et de la santé au travail est une pierre angulaire de la responsabilité sociale des entreprises, comme l'a déclaré Jukka Takala, Directeur du programme SafeWork. SafeWork a mis au point et prône une nouvelle approche de la gestion de la chaîne de l'offre, dont le but est d'améliorer les normes de sécurité et de santé au travail chez les sous-traitants, ce qui leur permettra de fournir des produits d'une meilleure qualité encore aux sociétés multinationales. L'importante multinationale de l'électricité RWE a saisi l'occasion de la Conférence pour adhérer au Pacte mondial. «Investir dans la santé et la sécurité au travail nous a permis de réduire non seulement le nombre des accidents mais aussi le nombre moyen de jours d'absence de nos salariés. Au total, les économies potentielles liées à une amélioration de seulement 2 pour cent de la santé et de la sécurité au travail nous rapportent en moyenne plus de 20 millions de dollars des Etats-Unis par an», a indiqué Manfred Reindl, membre du Conseil d'administration de RWE.

Le constructeur automobile Volkswagen a adopté une stratégie du même type. En collaboration avec le BIT et l'Agence de coopération technique du Gouvernement allemand, il va lancer au Mexique, au Brésil et en Afrique du Sud, un projet de sensibilisation à la protection des salariés sur leur lieu de travail. Ce projet sera essentiellement axé sur la réforme des politiques en la matière et sur la formation aussi bien des experts de l'entreprise en santé et sécurité au travail que des inspecteurs du travail nationaux chargés de veiller au respect de la législation du travail dans les locaux des entreprises.

Assane Diop, Directeur exécutif du BIT chargé du Secteur de la protection sociale, a fait remarquer au cours de la Conférence, que «des valeurs mondialisées font faire de meilleures affaires aux entreprises, et [que] les profits ainsi dégagés sont indispensables à la création d'emplois par l'intermédiaire de l'investissement social. Cette approche permet de proposer à d'autres pays des solutions efficaces pour leur développement... Dans un contexte de mondialisation où les accidents du travail et les maladies professionnelles coûtent environ 1,25 milliards de dollars par an, il faut mondialiser aussi les pratiques de sécurité et santé au travail.»



M. Reindl (RWE) et A. Stadler (Pacte mondial des Nations Unies) en train de signer l'adhésion de RWE au Pacte mondial. Derrière, de gauche à droite: J. Wagner (Ministre du travail et de l'emploi, Brésil), A. Diop (Protection sociale, BIT), S. Shoodhun (Ministre du travail et des relations du travail, Maurice), J. Takala (BIT) and Gerd Albracht (BIT).

Jamaïque: Réunion nationale sur la flexibilité du temps de travail

Une réunion tripartite sur la flexibilité du temps de travail s'est tenue en novembre 2003 à Kingston, en Jamaïque, avec l'appui technique du Programme des conditions de travail et d'emploi (TRAVAIL) du BIT et du Bureau sous-régional de l'OIT à Port of Spain. Cette réunion avait été convoquée à la demande du Ministère jamaïcain du travail et de la sécurité sociale pour relancer le dialogue social en Jamaïque sur la question de la flexibilité du temps de travail - question figurant à l'ordre du jour du gouvernement depuis la fin des années 1990.

La réunion nationale avait pour but de mettre au point un Plan national d'action sur la flexibilité du travail en Jamaïque. Le débat a été enrichi par la participation des diverses parties prenantes, parmi lesquelles la Fédération des employeurs de la Jamaïque, la Confédération syndicale jamaïcaine, différentes entreprises, plusieurs syndicats participant à titre individuel, le Ministère du travail et de la sécurité sociale, et plusieurs ONG, dont des groupes religieux intéressés par ce sujet.

M. Jon Messenger et Mme Deirdre McCann, de TRAVAIL, ont présenté un exposé intitulé «La flexibilité du temps de travail: une perspective internationale», dans lequel ils ont souligné qu'il fallait que la flexibilité du temps de travail permette de satisfaire de façon équilibrée aussi bien les besoins des salariés que ceux des employeurs, tout en apportant des niveaux de protection sociale suffisants. Leur exposé était également axé sur l'importance d'une définition claire de ce qu'il faut entendre par «flexibilité du temps de travail», et identifiait cinq principes directeurs contribuant à un «temps de travail décent»: un temps de travail non préjudiciable à la santé; un temps de travail qui préserve la vie familiale; l'égalité entre les sexes en matière de temps de travail; un temps de travail productif; les choix et les influences en matière de temps de travail. Cet exposé a été suivi par la présentation d'une nouvelle étude du BIT, *Working time and work organization in Jamaica*, commanditée dans le cadre d'une prochaine analyse comparative du temps de travail dans le monde.

Sur la base de ces exposés ainsi que des discussions du groupe de travail et de la séance plénière, les participants à la réunion ont mis au point et adopté un *Plan d'action national sur la flexibilité du temps de travail en Jamaïque*. L'élément central de ce plan national est une série d'«Accords sur la flexibilité du temps de travail» qui définissent clairement les points de consensus en ce qui concerne la voie à suivre dans ce domaine en Jamaïque pour parvenir à un juste équilibre entre les besoins de toutes les parties prenantes représentées à la réunion, tout en fournissant simultanément l'accès à une protection sociale suffisante. Ces accords portent sur les sujets suivants:

- La négociation sur la flexibilité du temps de travail;
- Les limites au nombre quotidien et au nombre hebdomadaire des heures de travail;
- Les heures supplémentaires et les primes;
- Le repos hebdomadaire et le travail les jours fériés;
- La protection en cas de travail de nuit;
- Les dispositions adoptées en matière de flexibilité du temps de travail, notamment les systèmes d'horaires à la carte;
- La sensibilisation à la question de l'adoption de dispositions en faveur de la flexibilité du temps de travail;
- L'égalité entre les sexes dans l'application de la flexibilité du temps de travail;
- Le respect effectif des droits en matière d'horaires de travail.

Le *Plan national d'action* servira de point de départ à l'élaboration d'une future politique nationale du temps de travail, qui comprendra entre autres l'adoption des amendements nécessaires à la législation pertinente pour l'application de la flexibilité du temps de travail en Jamaïque.

Indonésie: vendeurs des rues et des marchés

En collaboration avec le Bureau de l'OIT à Djakarta et les partenaires sociaux, TRAVAIL a mis au point des stratégies pour améliorer les conditions de travail des vendeurs des rues et des marchés. Ces travailleurs du secteur informel de l'économie, dont une majorité sont des femmes, ont de dures conditions de travail et d'emploi. Ils sont notamment exposés à de multiples risques pour leur santé et leur sécurité au travail (ainsi qu'aux mêmes types de risques de santé publique que les vendeurs de produits alimentaires), ont de longues heures de travail, exercent leur activité dans des conditions physiquement éprouvantes et pénibles, sont confrontés à des risques d'incendie et d'accident, ont des revenus peu élevés et irréguliers, ne bénéficient pas des services sociaux de base, courent des risques de harcèlement et d'agression, et d'une manière générale ont des conditions de vie médiocres. Ils n'ont pas accès aux services et aux instruments qui pourraient leur donner les capacités nécessaires pour améliorer leurs conditions de travail, par exemple les services de conseil en développement d'entreprises ou les services financiers. Leurs différends avec les pouvoirs publics sont fréquents en ce qui concerne l'utilisation des rues et autres lieux publics pour vendre leurs produits.

L'objectif de ce projet consiste à *mettre au point des méthodes, stratégies et instruments de base, applicables à grande échelle, pour améliorer les conditions de travail et d'emploi des vendeurs des rues et des marchés*. Ces méthodes et stratégies devraient permettre d'accroître à la fois la demande d'information de ces commerçants sur les conditions de travail et d'emploi, et l'offre de services et de renseignements dont ils pourront bénéficier pour améliorer leurs conditions de travail; elles contribueront à la création d'un contexte favorable à de telles améliorations. Les premières recherches, qui avaient pour but de résoudre le problème du manque d'informations relatives à ces travailleurs, ont permis:

- De *définir et décrire* le groupe-cible et ses sous-groupes;
- De connaître les *besoins et revendications* des travailleurs du groupe-cible en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de travail et d'emploi, et l'amélioration de leur protection sociale;
- De déterminer quels sont *les services offerts* par le gouvernement, les collectivités, le monde des affaires, les organisations patronales et syndicales, pour encourager et favoriser les améliorations.

Après un séminaire de consultation tenu fin 2003 à Djakarta afin d'examiner les résultats des recherches et de définir des priorités, des travaux préparatoires ont été engagés en vue de mettre au point une série d'instruments faciles à mettre en oeuvre permettant de répondre aux besoins les plus urgents en matière de conditions de travail et d'emploi. Il est prévu de lancer un programme de recherche auquel participeront plusieurs pays, dans le but de trouver des méthodes et stratégies d'amélioration des conditions de travail et d'emploi et de la protection sociale des vendeurs des rues et des marchés.



Haiti: Comment améliorer les conditions de travail ?

TRAVAIL a publié «*Company cases and cross-company initiatives: Working conditions improvements in Haiti*», rapport qui témoigne des améliorations des conditions de travail obtenues dans les usines d'assemblage de vêtements en Haïti qui participent au projet financé par USDOL. Cette publication pourra être téléchargée sur le nouveau site web de TRAVAIL (www.ilo.org/travail).

Nouvelles publications

- J. Paul: *Healthy beginnings: Guidance on safe maternity at work*

L'amélioration de la santé maternelle et la réduction des taux de mortalité infantile figurent parmi les huit objectifs de développement du Millénaire des Nations Unies. La lutte contre les risques liés au travail auxquels sont exposées les travailleuses enceintes ou allaitantes et leurs enfants peut contribuer à la réalisation de ces objectifs.

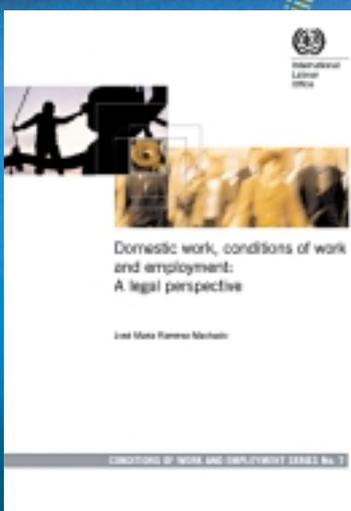
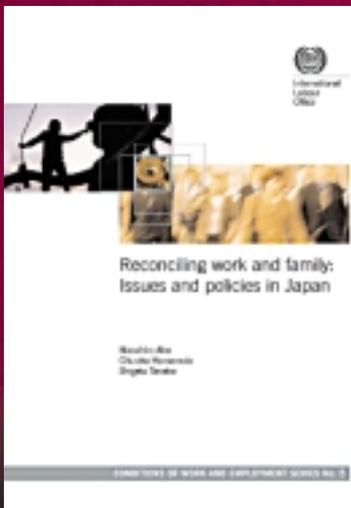
Ce guide examine la question de la protection de la maternité au travail, en se concentrant essentiellement sur les mesures qui permettent d'assurer un bon départ, en matière de santé, aussi bien à la nouvelle mère qu'à son enfant. Ces mesures s'appuient sur la Convention sur la protection de la maternité, 2000 (n°183), et plus particulièrement sur les mesures de protection de la santé prévues dans la Convention et la Recommandation qui l'accompagne (n°191).

Le lecteur trouvera dans ce guide des principes de base et un large éventail de données sur les risques de la procréation et la façon d'éviter tout problème dans ce domaine. Il ne s'agit pas d'un guide médical, mais d'un ouvrage conçu pour un usage général, essentiellement sur les lieux de travail du secteur informel de l'économie. Le guide a été rédigé pour servir d'instrument de référence aux travailleurs, aux employeurs, aux dirigeants syndicaux, aux conseillers en matière de santé et sécurité au travail, aux inspecteurs du travail, aux ONG, aux organisations de femmes et à quiconque est intéressé par la santé sur le lieu de travail et la protection de la maternité.

- M. Abe, C. Hamamoto et S. Tanaka: *Reconciling work and family: Issues and policies in Japan*, Série Conditions de travail et d'emploi, n°5.

- J.M. Ramirez-Machado: *Domestic work, conditions of work and employment: A legal perspective*, Série Conditions de travail et d'emploi, n°7.

Ces publications peuvent être obtenues auprès du Programme Conditions de travail et d'emploi, BIT, CH-1211 Genève 22, Suisse.



LE CIARIS, nouvel instrument de lutte contre l'exclusion

Le lancement en juin 2003, de la Campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous, a donné une nouvelle impulsion à l'ensemble des acteurs socio-économiques et des programmes oeuvrant à l'élargissement de la protection sociale à tous les exclus.

Tel a été le cas du programme STEP (Stratégies et techniques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion) du BIT qui, dans le cadre des activités du Service Politiques et développement de la sécurité sociale, cherche à regrouper les connaissances en la matière et à les transmettre à tous les intervenants et organisations actives dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale. Mais pour leur apporter cette assistance technique, il faut se doter des outils qui permettent de renforcer et d'améliorer les stratégies qu'ils mettent en œuvre. Des milliers de projets locaux sont en quête de tels outils.

Ce sont ces motifs fondamentaux qui ont présidé à la création du CIARIS (Centre informatique d'apprentissage et de ressources sur l'inclusion sociale). Cette plate-forme informatique, fruit de trois années de travail d'un groupe international d'experts, est destinée à tous les types d'acteurs (collectivités locales, chefs de projets, experts, ONG, intervenants spécialisés en économie sociale, organisations de travailleurs et d'employeurs, réseaux, etc.), qui participent, sur le terrain, à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Actuellement, le CIARIS comprend quatre volets. Le premier offre une vue d'ensemble, à la fois conceptuelle et stratégique, de l'exclusion sociale au niveau international. Le deuxième, dénommé «Table d'orientation stratégique», permet d'orienter l'utilisateur dans le labyrinthe des différentes stratégies possibles. Le troisième définit quatre principes stratégiques: le partenariat, la participation, l'intégralité et la territorialité, et présente les trois cycles classiques propres à toute intervention: diagnostic, planification, suivi/évaluation. Chacun de ces principes et cycles est décrit et justifié; ses potentialités et ses limites sont expliquées, de même que les conditions qui permettent de l'appliquer et de le faire évoluer.

L'utilisateur du CIARIS se voit également proposer diverses possibilités de réponses aux questions qu'il peut être amené à se poser dans son travail quotidien. Enfin, le quatrième volet est consacré aux ressources, c'est-à-dire aux méthodes, exemples et expériences, à une bibliographie et à des liens vers des centres et des réseaux, et ce pour chacun des principes et cycles susmentionnés.

Le CIARIS est disponible en quatre langues (français, anglais, espagnol et portugais), et on peut y accéder sur le site: <http://ciaris.ilo.org>

OIT/ FACTS

<http://www.ilo.org/public/french/protection/socfas/>

SÉCURITÉ SOCIALE

Le service de financement, actuariat et statistiques

La protection sociale compte pour les communautés locales

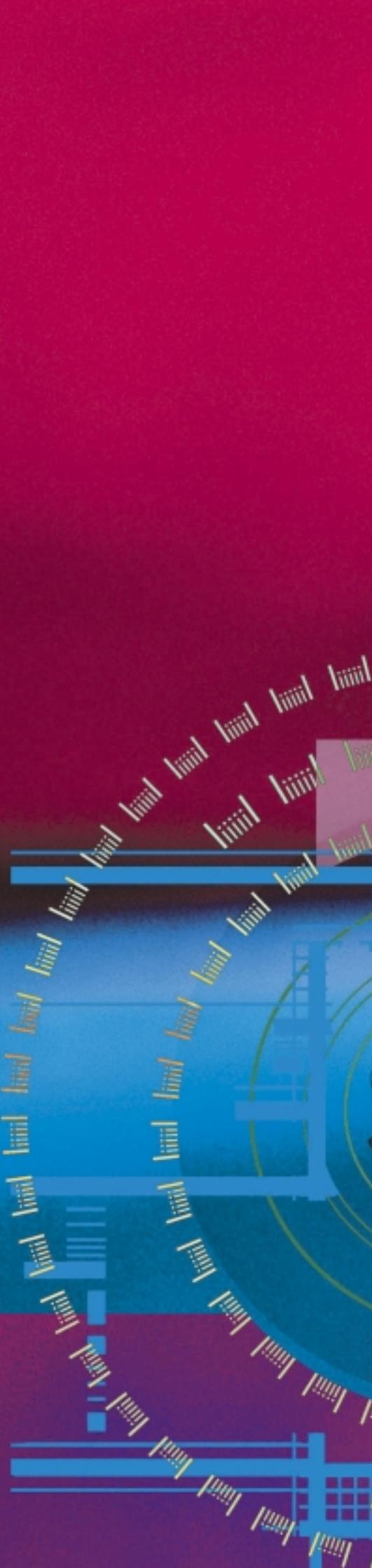
Interconnecter les régimes nationaux de sécurité sociale aux initiatives locales visant à créer des régimes facultatifs d'assurance, telle est l'idée dont l'application pratique a été testée au Ghana sous la forme d'un projet qui s'inscrit dans le cadre de Fiducie sociale mondiale. La Fiducie sociale mondiale est un concept novateur de solidarité à l'échelle mondiale pour la sécurité sociale, élaboré par le Service du Financement et de l'Actuariat du BIT, qui a pour but d'interconnecter les différents niveaux de financement de la sécurité sociale: mondial, national et local. Il traduit dans la pratique l'engagement de l'OIT en faveur de l'élargissement de la couverture de la sécurité sociale et de l'amélioration de la gouvernance, du financement et de l'administration des programmes de sécurité sociale, et répond à l'appel de la 89^e session de la Conférence internationale du Travail qui a prôné des approches novatrices pour contribuer à l'intégration des travailleurs du secteur informel dans l'économie formelle.

L'équipe de la Fiducie sociale mondiale est en train de déterminer s'il est possible d'interconnecter les régimes locaux de sécurité sociale aux régimes nationaux – les premiers étant essentiellement destinés au secteur informel de l'économie et les seconds surtout au secteur formel – dans un pays qui dispose à la fois d'un régime national d'assurance sociale établi de longue date et d'une solide expérience des mesures locales de sécurité sociale. Le **Ghana**, où 43 mutuelles de santé ont été créées ces dernières années et où un régime de pension fondé sur l'assurance sociale pour le secteur formel de l'économie est en place depuis 1965, représentait le choix idéal pour ce test.

Le Ghana est en train de réformer son système de soins de santé en instaurant un système national d'assurance maladie qui a pour but l'accès universel de tous les résidents à un ensemble de services de santé essentiels et d'une qualité acceptable; l'objectif déclaré consiste à faire en sorte qu'au moins 50 à 60 pour cent des résidents au Ghana deviennent affiliés à un régime d'assurance maladie au cours des 5 à 10 prochaines années. Le système proposé est une fusion de l'assurance maladie de la sécurité sociale et du concept des mutuelles; la notion d'interconnexion des régimes locaux et du régime national a ainsi été introduite dans le débat national sur l'avenir de la sécurité sociale. La loi ghanéenne sur l'assurance maladie a été adoptée par le Parlement en août 2003.

Pour compléter la politique gouvernementale en matière d'assurance maladie, le Ghana Social Trust envisage qu'une institution publique officielle devienne à la fois le partenaire et le «parrain» de régimes locaux de plus petite taille destinés au secteur informel de l'économie, dans le cadre d'une relation «plate-forme centrale/satellites» avec les mutuelles locales de santé, qui bénéficieront d'un soutien financier et organisationnel assorti d'un échancier. L'objectif consiste à élargir la couverture des régimes locaux en subventionnant les primes d'assurance des personnes les plus défavorisées de la communauté. Un contrat définissant les modalités de cet échange a déjà été signé avec un régime local d'assurance maladie. Ainsi, tout en soutenant la création d'un système de protection sociale national et pluraliste au Ghana au moyen d'une interconnexion entre les régimes des secteurs formel et informel, le projet actuel se limiterait-il à contribuer à l'élargissement de la couverture des soins de santé de base à ceux qui ne peuvent pas cotiser pour eux-mêmes.

Deux des principales tâches du projet sont la mise en place de dispositifs permettant d'identifier efficacement au niveau local les personnes nécessitées – c'est-à-dire celles qui devraient bénéficier des subventions aux primes d'assurance – et la détermination des besoins de santé les plus urgents, de manière à pouvoir mettre au point un ensemble de prestations appropriées. Des procédures administratives spécifiques ont été instaurées dans le cadre du projet-pilote pour l'identification des bénéficiaires (à partir de consultations avec les administrations locales et les dirigeants communau-



taires), l'affectation et le paiement des subventions, ainsi que l'instauration de dispositifs de contrôle de qualité. Une évaluation du régime d'assurance local est en voie d'achèvement, et l'équipe du projet collabore avec le Ministère de la santé pour l'établissement du budget national de la santé. L'un des principaux apports du projet est l'opération consistant à tester le dispositif de fourniture des prestations (c'est-à-dire le subventionnement des primes d'assurance pour les pauvres) sur une période de trois ans. La phase finale de paiement de la partie subventionnée des cotisations d'assurance maladie (qui représente 75 pour cent de la cotisation totale) est en cours d'application dans le district où le projet est mis en oeuvre.

Ce projet est financé par les Pays-Bas se termine fin 2003. Il aura alors fourni une subvention de cotisation garantie à environ 2 000 familles (soit quelque 10 000 personnes). Au cours de la période 2004-2006, un petit projet de surveillance permettra de continuer à suivre les effets du subventionnement des cotisations sur les ménages pauvres, sur la nature et la qualité de l'accès, et sur l'utilisation des soins de santé. L'expérience de ces trois années est essentielle pour tester la faisabilité et l'application pratique du concept.

Le **Service du Financement et de l'Actuariat du BIT** continue d'évaluer la solidité financière et le développement des systèmes et régimes de sécurité sociale dans le monde entier, et de dispenser ses conseils dans ces domaines. Il a par exemple, tout récemment, apporté la touche finale à une évaluation actuarielle du régime d'assurance sociale de **Chypre**, achevé une étude sur la couverture universelle des soins de santé à **Sainte-Lucie** et entrepris une évaluation actuarielle du Fonds de prévoyance national de **Fidji**, en collaboration avec les **bureaux de l'OIT à Manille et à Suva**.

Dans le cadre de l'initiative de SOC/FAS visant à promouvoir la **budgetisation sociale** comme outil de gestion du secteur social, cinquante experts en sécurité sociale de 12 pays en voie d'accession à l'UE se sont réunis au mois de novembre dernier à Larnaca (Chypre) pour un séminaire de deux jours consacré aux problèmes de la construction de «l'Europe sociale des 25». Cette réunion a eu lieu à l'occasion d'un **Séminaire tripartite de haut niveau sur la budgetisation sociale** organisé par SOCFAS et EUROPE avec le Ministère cypriot du Travail et de l'assurance sociale, en collaboration avec l'Union européenne. Cet instrument très efficace qu'est la budgetisation sociale n'est nulle part plus approprié à la lutte généralisée contre la pauvreté et l'exclusion sociale que dans les pays en voie d'accession à l'UE, où les forces antagoniques de la réduction des ressources disponibles et de l'augmentation de la demande de prestations et de services font ressortir toute l'importance d'un suivi des résultats obtenus et d'une bonne gouvernance des systèmes de protection sociale. Pour ces pays candidats qui sont en train de restructurer radicalement leur économie sur la base des critères du Pacte de croissance et de stabilité de l'UE, la budgetisation sociale est un instrument indispensable.

Récemment publié: **Non-contributory pensions and social protection**, ouvrage dans lequel est évalué l'impact des régimes de pension non-contributifs – transferts en espèces en faveur des personnes âgées – en Afrique et en Amérique latine sur la pauvreté et la vulnérabilité des personnes âgées, sur la pauvreté en général et sur les investissements des ménages en capital physique et humain. Les auteurs, Barrientos et Loyd Sherlock, font valoir que de tels programmes ont un important impact sur la pauvreté et l'investissement social dans les pays en développement.

La protection sociale compte au centre international de formation de l'OIT à Turin

Installé à Turin, en Italie, le Centre international de formation de l'OIT traduit en termes pratiques la conception stratégique de l'Organisation en organisant des programmes de formation qui correspondent le mieux possible aux besoins, sont bien adaptés aux réalités du moment et prennent en compte les intérêts des mandants tripartites (gouvernements, travailleurs et employeurs).

Le Programme de protection sociale du Centre a pour but de promouvoir l'objectif stratégique de l'OIT visant à renforcer la couverture et l'efficacité de la protection sociale pour tous par le développement des potentiels. Il consiste à élaborer et développer des programmes de cours et des matériels pédagogiques utilisés sous différentes formes, telles que des cours sur place, sur le campus de Turin, des cours dispensés au niveau national ou un enseignement à distance assisté par informatique. Ces cours sont destinés à des représentants d'institutions nationales (décideurs politiques, gestionnaires, conseillers et autres personnels techniques), ainsi qu'aux partenaires sociaux et aux membres de la société civile. Des cours spéciaux sont mis au point à l'intention des formateurs ; ils sont axés sur les technologies les plus récentes.

Le Programme se compose de trois grands volets : sécurité sociale, santé et sécurité au travail, élargissement de la couverture de la protection sociale. Il sert également de mécanisme de coordination pour les activités du BIT relatives au VIH/SIDA et aux travailleurs migrants. Il comprend en outre des activités de formation visant à satisfaire des demandes ou besoins particuliers, telles que des cours spécifiques à telle ou telle région qui ont pour but de répondre aux besoins des pays en développement et des pays en transition.

Formation à l'élargissement de la couverture de la protection sociale dans le domaine de la santé au Kosovo

En 2004, le Programme, en collaboration avec le Programme STEP du BIT, va mener une série d'activités de formation au Kosovo. Un premier cours a déjà eu lieu du 20 au 23 janvier sur le thème des: «Stratégies d'élargissement de la couverture de la protection sociale dans le domaine de la santé et le potentiel des régimes de micro-assurance maladie ». Il était destiné à des syndicalistes, des fonctionnaires de différents ministères, des ONG et des travailleurs de la santé.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet STEP du BIT sur le «Développement communautaire comme instrument d'élargissement de la couverture de la protection sociale aux groupes vulnérables de la population». Elle bénéficie d'un soutien de la Communauté flamande. Trois séminaires de formation complémentaire consacrés à l'élargissement de la couverture de la protection sociale dans le domaine de la santé et aux micro-régimes d'assurance maladie seront organisés cette année. Une attention particulière sera portée au rôle de la société civile et des partenaires sociaux dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé.

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Mme Lynn Villacorta

Responsable du Programme de Protection Sociale
Centre International de Formation

Viale Maestri del Lavoro 10
10127 Turin, Italie

Tel: +39-011-6936-790

Facsimilé: + 39-011-6936-548

Courriel: L.Villacorta@itcilo.it



International Training Centre CALENDRIER DE FORMATION 2004 Social Protection/Protection sociale/Protección social

Code	Course title	Duration & Dates	Language	Target group	Venue	Tuition US\$	Subsistence US\$	Total cost US\$
A900234	Social health insurance	2 weeks 16/02 - 27/02	English	Executives, managers, planners, financial officers and other professionals responsible for health care and health insurance schemes, both in the public and private sectors.	Turin	2,030	1,720	3,750
A100239	Formation de formateurs et promoteurs en évaluation d'impact des systèmes de micro-assurance santé en Afrique	1 week 01/03 - 05/03	French	Promoteurs de mutuelles de santé, dirigeant(e)s et gestionnaires des mutuelles de santé, responsables d'organisations communautaires, non-gouvernementales et gouvernementales et prestataires de soins impliqués dans la gestion des systèmes de MAS en Afrique francophone.	Turin	1,400	985	2,385
A100235	Atelier sur les régimes de pension et le financement de la sécurité sociale	3 weeks 15/03 - 02/04	French	Responsables de haut niveau des institutions de sécurité sociale, fonctionnaires des ministères-clé du développement et du suivi des programmes de protection sociale et représentant(e)s des partenaires sociaux concernés par la gestion et le contrôle	Turin (with study tour in Bruxelles)	3,745	2,455	6,200
A250367	Seguridad y salud en el trabajo en el sector de la construcción	2 weeks 03/05 - 14/05	Spanish	Representantes de instituciones públicas o privadas, organizaciones de trabajadores, organizaciones de empleadores interesados en la promoción de la seguridad y salud en el sector de la construcción.	Santa Cruz de la Sierra, Bolivia	2,030	1,540	3,570
A900236	Workshop on social security financing	2 weeks 10/05 - 21/05	English	Managers and personnel of social security schemes, officials from key ministries responsible for the development and monitoring of social protection programmes and representatives of the social partners involved in the governance of social security institutions.	Turin	2,030	1,720	3,750
A500237	Workshop on pension schemes and social security financing for Arab States	2 weeks 19/07 - 30/07	Arabic	Managers and personnel of social security schemes, officials from key ministries responsible for the development and monitoring of social protection programmes and representatives of the social partners involved in the governance of social security institutions.	Turin	2,030	1,720	3,750
A250366	Taller sobre regímenes de pensiones y financiamiento de la seguridad social	2 weeks 02/08 - 13/08	Spanish	Funcionarios/as de ministerios, personal directivo y profesional de la seguridad social y de sistemas privados de pensiones. Representantes de organizaciones de empleadores y de trabajadores. Docentes y asesores en seguridad social.	Cartagena (Colombia)	2,030	1,540	3,570
A150368	Perfectionnement des inspecteurs du travail pour une meilleure surveillance des conditions de travail	2 weeks 20/09 - 01/10	Français	Inspecteurs du travail des entreprises et membres des gouvernements de pays francophones, responsables de l'analyse, de la planification, de l'implantation et de la gestion et évaluation des politiques, procédures et programmes ayant comme objectif l'amélioration des normes et contrôles relatifs à la protection au travail.	Yaoundé, Cameroun	2,030	1,540	3,570
A900238	Workshop on pension schemes	3 weeks 27/09 - 15/10	English	Managers and personnel of social security schemes, officials from key ministries responsible for the development and monitoring of social protection programmes and representatives of the social partners involved in the governance of social security institutions.	Turin (with study tour in Rome)	3,745	2,455	6,200
A900259	Occupational safety and health systems and programmes	2 weeks 04/10 - 15/10	English	Government officials from institutions in charge of the planning, implementation and management of OSH at the national level and workers' and employers' representatives involved in the national governance of OSH.	Turin	2,030	1,720	3,750
A900255	Strategies for the extension of social security	2 weeks 22/11 - 03/12	English	Policy planners from relevant governmental structures, advisors and professionals dealing with social security and social protection mechanisms, representatives of workers' and employers' organizations involved in the extension of social security in the informal economy, leaders and key members of informal economy groups, community-based and non-governmental organisations who are engaged in various development activities to the benefit of their members, representatives of women's organizations, practitioners and consultants of international development agencies wishing to gain new technical expertise related to their interventions in the social security sector.	Turin	2,030	1,720	3,750

CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ET L'ASSISTANCE SOCIALE

Avec la participation de plusieurs spécialistes du Secteur de la protection sociale, l'Association «Help us to help¹» a organisé dans les locaux du BIT, le 5 février 2004, une conférence intitulée: «Sécurité sociale : vers un avenir meilleur». En fait, les thèmes étudiés pendant la conférence ne relevaient pas tous du domaine de la sécurité sociale ; ils étaient parfois liés à l'aide sociale et aux rôles respectifs de l'aide et de la sécurité sociales dans une politique de protection sociale multiforme.

M. Bonilla Garcia, de l'Unité d'encadrement administratif du Secteur de la protection sociale, et M. Estivill, du Programme STEP de SOC POL, ont présenté le point de vue du BIT sur la sécurité sociale, l'aide sociale et la protection sociale dans les secteurs formel et informel de l'économie. Ils ont décrit les activités réalisées par le Secteur de la protection sociale avec les mandants de l'OIT, les institutions de sécurité sociale, les administrations chargées des questions du travail et de la santé, et les collectivités régionales et locales.

M. Fournier, de l'ONG «Gestes solidaires immédiats», a souligné l'importance d'un financement solide pour les projets sociaux qui ont un impact immédiat sur la vie des populations-cibles. M. Mettan, Directeur de l'«Emergency Market Association», a décrit les objectifs de son association et les moyens qu'elle emploie pour les atteindre dans le monde entier.

Enfin, M. Fabio Ramirez, de «Help us to help», a présenté un exposé très complet sur les activités de son ONG ayant pour but d'atténuer la dureté des conditions de vie et de travail des mineurs d'émeraude en Colombie et de leur apporter les instruments de base indispensables pour briser le cercle vicieux d'une éducation faible ou inexistante, d'un travail précaire et de moyens de subsistance qui ne sont pas viables à long terme. Les activités de «Help us to help» vont de la fourniture d'un accès à une éducation élémentaire pour les enfants à celle d'un accès à des soins de santé de base pour les mineurs et leurs familles, en passant par la formation des jeunes (hommes et femmes) à la taille des gemmes et à la gemmologie, ainsi que par l'apprentissage, par les mineurs, de la façon de constituer un réseau et de développer de petites entreprises.

¹ayudenos-a-ayudar@club.ch

Bureau international du Travail

UNITÉ D'APPUI À LA GESTION
SECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE

4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

edprotect@ilo.org

Tel: (+ 41 22) 799 69 60

Fax: (+ 41 22) 799 63 18

Site web: <http://www.ilo.org/public/french/protection>



ISBN 92-2-215687-0